

Rapport financier semestriel au 30 juin













SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2024	3	3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6
	1.1 - Note préliminaire 1.2 - Présentation générale	4	4	IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔI	LE DES
	1.3 - Événements récents1.4 - Comparaison des résultats semestriels 2023 et 2024	4 6		COMPTES	6
	1.5 - Flux de trésorerie et endettement 1.6 - Risques et incertitudes	11 13		4.1 - Responsable du rapport financier semestriel4.2 - Responsables du contrôle des comptes	6: 70
	1.7 - Perspectives	13		4.3 - Politique de l'information	7
2	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024	14			

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2024



1.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE	4
1.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	4
1.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2023 ET 2024	6
1.4.1 - Chiffre d'affaires	7
1.4.2 - Coût des ventes 1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux	8
1.4.4 - Frais de recherche et développement	9
1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels	10
1.4.6 - Résultat opérationnel	10
1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté	10
1.4.8 - Frais financiers nets	10
1.4.9 - Gains et pertes de change	11
1.4.10 - Impôts sur le résultat	11
1.4.11 - Résultat net part du Groupe	11
1.5 - FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT	11
1.5.1 - Flux de trésorerie	11
1.5.2 - Endettement	12
1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES	13
1.7 - PERSPECTIVES	13

1.1 - NOTE PRELIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société et les notes annexées aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 2 du présent rapport financier et toute autre information financière figurant dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 avril 2024 sous le numéro D.24-0270. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux

interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2 - PRESENTATION GENERALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2023, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 8 416,9 millions d'euros et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 21.0 % des ventes.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est réparti en trois secteurs opérationnels correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacun des trois secteurs opérationnels sont présentées pour les périodes du 1er janvier au 30 juin 2024 et 2023 à la note 2.1 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Ces trois secteurs opérationnels, placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sont :

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni et la Turquie);
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (avec notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine et l'Inde.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par secteur et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différents secteurs opérationnels entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3 - ÉVENEMENTS RECENTS

Chiffre d'affaires consolidé

LEGRAND

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires est en baisse de -2,0% par rapport à la même période de 2023 pour atteindre 4 210.3 millions d'euros.

Dans un marché du bâtiment qui reste déprimé dans de nombreuses géographies, les ventes ont baissé organiquement de -2,0% sur la période, avec -0,9% dans les pays matures et -5,1% dans les nouvelles économies.

L'effet périmètre total est de +0,4%, dont +1,3% lié aux acquisitions et -0,9% d'impact lié au désengagement de

Russie. Sur la base des acquisitions réalisées, et de leurs dates probables de consolidation, cet effet serait proche de +2% en année pleine, dont près de +2,5% lié aux acquisitions et -0,6% lié à la cession effective des activités du Groupe en Russie en date du 4 octobre 2023.

L'impact de l'effet de change au premier semestre 2024 est de -0,4%. Sur la base des taux de change moyens du mois de juin 2024 seul, l'effet de change annuel sur le chiffre d'affaires serait de près de -0,5% en 2024.

.....

Résultat et marge opérationnels ajustés

Au premier semestre 2024, le résultat opérationnel ajusté est de 873,1 millions d'euros, en baisse de -8,5% par rapport au premier semestre 2023. La marge opérationnelle ajustée s'établit ainsi à 20,7% des ventes de la période.

Avant acquisitions, la marge opérationnelle ajustée atteint 20,8% des ventes du premier semestre 2024, en baisse de -1,4 point par rapport à celle du premier semestre 2023.

Sur le semestre, la rentabilité du Groupe confirme la capacité de Legrand à soutenir un niveau élevé de marges en dépit d'une baisse de chiffre d'affaires.

Création de valeur et solidité du bilan

Le résultat net part du Groupe est en baisse de -11,3% par rapport au premier semestre 2023, à 577,6 millions d'euros et s'établit à 13,7% du chiffre d'affaires. Cette tendance tient essentiellement à la baisse du résultat opérationnel, l'évolution défavorable du résultat financier et de change, et un taux d'impôt sur les sociétés qui s'établit à 27,0% au premier semestre 2024.

Le *cash flow* libre représente 11,1% du chiffre d'affaires de la période, soit 468,1 millions d'euros.

Le ratio de dette nette sur EBITDA s'établit à 1,8 au 30 juin 2024, un niveau qui traduit la dynamique d'acquisitions depuis le début de l'année ainsi qu'une solide génération de cash flow libre, et qui est pleinement cohérent avec la notation de crédit du Groupe.

Suite à la réalisation d'une émission obligataire de 600 millions d'euros en juin 2024, le Groupe dispose au 30 juin 2024 de 2,1 milliards d'euros de disponibilités de trésorerie avec une maturité de sa dette brute, à près de 90% à taux fixe, de 4,8 années.

Acquisitions

Au cours des six premiers mois 2024, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- ZPE Systems, spécialiste américain de premier plan des serial console servers qui permettent l'accès et la gestion à distance d'équipements informatiques réseaux dans les centres de données. Basé à Fremont en Californie, ZPE Systems emploie plus de 140 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 80 millions de dollars ;
- Enovation, leader néerlandais des logiciels de santé dans le marché de la santé connectée et de l'assistance à l'autonomie. Basé à Rotterdam, Enovation emploie plus de 350 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 millions d'euros :
- Netrack, spécialiste indien dans la fabrication de racks pour serveurs et réseaux, notamment pour les centres de données. Basé à Bengalore, Netrack emploie plus de 250 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 10 millions d'euros;
- Davenham, spécialiste irlandais de systèmes de distribution de puissance basse tension (protection, coupure, mesure et distribution d'énergie) pour tous types de centres de données et notamment hyperscale. Basé à Dublin, Davenham emploie 350 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de près de 120 millions d'euros réalisé principalement en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis ; et
- VASS, leader australien des busbars¹, principalement à destination des centres de données. Basé à Ingleburn, Sydney, VASS emploie près de 40 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de moins de 10 millions d'euros réalisé principalement en Australie et en Asie-Pacifique.

5

 $^{^{\}rm 1}$ $\it Busbars$: Systèmes d'alimentation électrique par jeux de barres métalliques

1.4 - COMPARAISON DES RESULTATS SEMESTRIELS 2023 ET 2024

	Période de 6 mois	Période de 6 mois close le		
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023		
Chiffre d'affaires	4 210,3	4 294,8		
Charges opérationnelles				
Coût des ventes	(1 996,1)	(2 027,4)		
Frais administratifs et commerciaux	(1 136,1)	(1 085,6)		
Frais de recherche et développement	(197,0)	(185,8)		
Autres produits (charges) opérationnels	(69,6)	(103,7)		
Résultat opérationnel	811,5	892,3		
Charges financières	(71,8)	(40,8)		
Produits financiers	60,1	31,9		
Gains (pertes) de change	(8,7)	(3,2)		
Résultat financier	(20,4)	(12,1)		
Résultat avant impôts	791,1	880,2		
Impôts sur le résultat	(213,4)	(229,2)		
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0		
Résultat net de la période	577,7	651,0		
Dont :				
- Résultat net part du Groupe	577,6	650,9		
- Intérêts minoritaires	0,1	0,1		

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté i/ des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions, ii/ des impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective), ainsi que, iii/ le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

	Période de 6	mois close le
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat net de la période	577,7	651,0
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Impôts sur le résultat	213,4	229,2
(Gains) pertes de change	8,7	3,2
Produits financiers	(60,1)	(31,9)
Charges financières	71,8	40,8
Résultat opérationnel	811,5	892,3
i) Amortissements et frais et produits liés aux acquisitions, et ii) impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective)	61,6	62,4
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	873,1	954,7
Charges liées aux restructurations ajustées ⁽¹⁾	39,8	30,0
Résultat opérationnel ajusté récurrent	912,9	984,7

⁽¹⁾ Les charges liées aux restructurations ajustées sont définies comme les charges liées aux restructurations ajustées des réévaluations d'actifs pratiquées lors des acquisitions.

1.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 2,0 % à 4 210,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 4 294,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, qui se décompose ainsi :

- 2,0 % d'évolution organique (à structure et taux de change constants);
- + 0,4 % dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions, avec les effets reports des acquisitions 2023 consolidées sur 6 mois en 2024 et notamment Voltadis, A&H Meyer, Power Control, Encelium, Clamper et Teknica; et
- 0,4 % provenant de l'évolution des taux de change sur la période.

La croissance organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois de 2023 et les six premiers mois de 2024 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final).

Europe	(3,2) %
Amérique du Nord et Centrale	(0,0) %
Reste du Monde	(3,1) %
Total	(2,0) %

Les commentaires ci-après concernent le chiffre d'affaires par zone de destination.

Europe: (41,5% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Europe est en baisse totale de - 4,7 % à 1 748,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 1 834,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Cette diminution des ventes résulte : d'une variation de périmètre de - 1,7 %, d'une variation des taux de change favorable de + 0,1 %, d'une évolution organique du chiffre d'affaires de - 3,2 %.

Les ventes dans les pays matures d'Europe (36,3% du chiffre d'affaires du Groupe) sont en baisse organique de -3,1% au premier semestre 2024, dont -0,9% au deuxième trimestre seul, avec sur le semestre une belle résistance notamment en Italie, au Royaume-Uni, en Espagne ou en Scandinavie.

Les ventes dans les nouvelles économies d'Europe sont en recul de -3,8% au premier semestre. Au deuxième trimestre seul, le chiffre d'affaires est en baisse de -5,5%, comprenant une baisse sensible en Europe centrale.

Amérique du Nord et Centrale : (38,9% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de + 0,1 % et s'élève à 1 638,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 1 636,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Cette progression du chiffre d'affaires résulte d'une variation des taux de change favorable de + 0,1 %.

Aux Etats-Unis seuls (35,6% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en hausse de +1,0% sur les six premiers mois de l'année, dont une forte hausse de

+7,9% sur le seul deuxième trimestre. Sur le deuxième trimestre, cette solide performance résulte d'une croissance marquée dans le domaine des centres de données, et d'une progression dans le non-résidentiel.

Sur le semestre, les ventes sont en retrait au Canada et au Mexique.

Reste du Monde : (19,6% du chiffre d'affaires du Groupe)

Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 822,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 823,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, soit une baisse de - 0,1 % résultant : d'une variation de périmètre de + 5,8 %, d'une évolution défavorable des taux de change de - 2,5 %, d'une évolution organique de - 3,1 %.

En Asie-Pacifique (12,2% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires est en baisse de -4,1% au premier semestre 2024 et de -2,6% au seul deuxième trimestre. Ces dynamiques reflètent notamment une croissance en Inde compensée par un recul marqué en Chine dans un marché du bâtiment en net retrait.

En Afrique et au Moyen-Orient (3,4% du chiffre d'affaires du Groupe), le chiffre d'affaires diminue de -5,3% sur les six premiers mois de l'année et de -4,2% sur le deuxième trimestre. Sur six mois, la croissance est soutenue au Moyen-Orient et en baisse à deux chiffres en Afrique.

En Amérique du Sud (4,0% du chiffre d'affaires du Groupe), les ventes augmentent de +1,9% au premier semestre, avec une belle croissance au Brésil et enregistrent une hausse marquée de +9,8% au seul deuxième trimestre.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2024

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone de **destination** de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2024 :

	Pér	iode de 6 m	ois close le	
	30 juin 20	24	30 juin 2023	
(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)	€	%	€	%
Chiffres d'affaires par zone de destination				
Europe	1 748,9	41,5	1 834,9	42,7
Amérique du Nord et Centrale	1 638,5	38,9	1 636,3	38,1
Reste du Monde	822,9	19,6	823,6	19,2
Total	4 210,3	100,0	4 294,8	100,0

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client) pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2024.

	Période de 6 mois close le 30 juin						
Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	Variation Variation de Croissance 2024 2023 totale périmètre organique ⁽¹⁾						
Europe	1 748,9	1 834,9	(4,7 %)	(1,7 %)	(3,2 %)	0,1 %	
Amérique du Nord et Centrale	1 638,5	1 636,3	0,1 %	0 %	0 %	0,1 %	
Reste du Monde	822,9	823,6	(0,1 %)	5,8 %	(3,1 %)	(2,5 %)	
Total consolidé	4 210,3	4 294,8	(2,0 %)	0,4 %	(2,0 %)	(0,4 %)	

⁽¹⁾ à structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de la variation du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2024.

	Période de 6 mois close le 30 juin						
Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	Variation Variation de Croissance 2024 2023 totale périmètre organique ⁽¹⁾						
Europe	1 817,3	1 914,2	(5,1 %)	0,3 %	(4,5 %)	0,1 %	
Amérique du Nord et Centrale	1 659,3	1 666,6	(0,4 %)	0,1 %	(0,3 %)	0,1 %	
Reste du Monde	733,7	714,0	2,8 %	7,0 %	(0,7 %)	(2,7 %)	
Total consolidé	4 210,3	4 294,8	(2,0 %)	1,3 %	(2,2 %)	(0,4 %)	

⁽¹⁾ à structure et taux de change constants.

1.4.2 - Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé a baissé de 1,5 % à 1 996,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 2 027,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, principalement du fait :

 de la baisse du volume de matières premières et composants consommés; des efforts continus de productivité et d'adaptation.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté passant de 47,2 % pour le premier semestre 2023 à 47,4 % pour le premier semestre 2024.

.....

1.4.3 - Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation de 4,7 % atteignant 1 136,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 1 085,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, essentiellement du fait de :

- d'une accélération de la digitalisation du Groupe ;
- de la réalisation d'investissements sélectifs de croissance;

de la consolidation des nouvelles entités acquises

Les frais administratifs et commerciaux exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires sont en hausse à 27,0 % pour le premier semestre 2024 contre 25,3 % pour le premier semestre 2023.

1.4.4 - Frais de recherche et développement

	Période de 6 mois close le		
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	
Frais de recherche et développement	(197,0)	(185,8)	
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	8,1	7,9	
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés Dépenses de recherche et développement avant frais de développement	12,4	13,1	
capitalisés	(176,5)	(164,8)	
Frais de développement capitalisés	(14,0)	(15,6)	
Dépenses de recherche et développement	(190,5)	(180,4)	

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des immobilisations incorporelles liés à des frais de développement immobilisables.

À ce titre, 14,0 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2024 contre 15,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

Les charges d'amortissement des frais de développement capitalisés enregistrées au titre du premier semestre 2024 s'élèvent à 12,4 millions d'euros contre 13,1 millions d'euros au titre du premier semestre 2023.

Comme indiqué dans le précédent tableau, les frais de recherche et développement ont été de 197,0 millions

d'euros au cours du premier semestre 2024 et 185,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 190,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 (soit 4,5 % du chiffre d'affaires) contre 180,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 (soit 4,2 % du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2024, les activités de recherche et développement ont employé environ 2 800 personnes dans plus de vingt pays.

1.4.5 - Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2024, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 69,6 millions d'euros contre 103,7 millions d'euros sur la même période en 2023.

1.4.6 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en baisse de 9,1 % à 811,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 892,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Cette diminution résulte:

- d'une baisse de 2,0 % du chiffre d'affaires ;
- d'une baisse de 1,5 % du coût des ventes ;
- d'une hausse de 4,9 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement;
- d'une diminution des autres produits et charges opérationnels de 34,1 millions d'euros.

Au total, le résultat opérationnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires ressort à 19,3 % au cours du premier semestre 2024 contre 20,8 % au cours du premier semestre 2023.

1.4.7 - Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté i/ des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions, ii/ des impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective), ainsi que, iii/ le cas échéant, des pertes de valeurs de goodwill.

Le résultat opérationnel ajusté a baissé de 8,5 % à 873,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 954,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 se décomposant de la façon suivante dans les différents secteurs opérationnels :

- Europe: une baisse de 7,6 % pour atteindre 432,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 467,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, représentant 23,8 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2024 contre 24,4 % les six premiers mois de 2023;
- Amérique du Nord et Centrale : une baisse de 11,3 % pour atteindre 298,8 millions d'euros au

cours du premier semestre 2024 contre 336,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, représentant 18,0 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2024 contre 20,2 % les six premiers mois de 2023 ; et

■ Reste du Monde: une baisse de 5,4 % pour atteindre 141,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 149,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, représentant 19,3 % du chiffre d'affaires les six premiers mois de 2024 contre 21,0 % les six premiers mois de 2023.

Au cours du premier semestre 2024, la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions (à périmètre 2023) s'établit à 20,8 % du chiffre d'affaires, soit une diminution de -1,4 point par rapport au premier semestre 2023 (22,2 %) Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 20,7 % du chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2024.

1.4.8 - Frais financiers nets

Les frais financiers nets correspondent principalement aux frais financiers des Obligations *Yankee*, des emprunts obligataires émis en 2015, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2023 et 2024, aux frais au titre du Contrat de Crédit 2011 amendé en juillet 2014 et décembre 2019 et des autres emprunts bancaires (voir paragraphe 1.5.2 du présent rapport), desquels sont déduits les produits financiers

provenant du placement des disponibilités et des équivalents de trésorerie.

Les charges financières s'établissent à 71,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre 40,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Les produits financiers s'élèvent à 60,1 millions d'euros au cours du

premier semestre 2024 contre 31,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

Les frais financiers nets sont en hausse de 2,8 millions d'euros les six premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023.

1.4.9 - Gains et pertes de change

Les gains ou pertes de change correspondent pour l'essentiel aux écarts de change constatés lors du règlement des opérations en devises ainsi qu'aux effets de conversion au cours de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises.

Les pertes de change s'élèvent à 8,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 contre des pertes de change de 3,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

1.4.10 - Impôts sur le résultat

Au cours des six premiers mois 2024 Legrand a enregistré un résultat avant impôts de 791,1 millions d'euros, en baisse par rapport aux six premiers mois 2023 où il était ressorti à 880,2 millions d'euros.

La charge d'impôts sur le résultat consolidé s'élève à 213,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2024

contre 229,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

Le taux effectif d'imposition s'établit à 27,0 % les six premiers mois de 2024 contre 26,0 % sur la même période de 2023.

1.4.11 - Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 577,6 millions d'euros les six premiers mois de 2024 en baisse de 73,3 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe de premier semestre 2023 soit - 11,3 % reflétant principalement :

- une baisse de 80,8 millions d'euros du résultat opérationnel;
- une baisse de 8,3 millions d'euros du résultat financier;
- une baisse de 15,8 millions d'euros du montant de l'impôt sur le résultat.

1.5 - FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT

1.5.1 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 :

	Période de 6	mois close le
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Flux de trésorerie des opérations courantes	546,3	892,7
Flux de trésorerie des opérations d'investissements*	(1 252,2)	(193,7)
Flux de trésorerie des opérations financières	13,3	(177,3)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(0,9)	(14,1)
Variation nette de la trésorerie	(693,5)	507,6
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(78,6)	(79,6)

Pour une analyse détaillée des flux de trésorerie, le lecteur est invité à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

1.5.1.1 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 546,3 millions d'euros au 30 juin 2024 contre une ressource de 892,7 millions d'euros au 30 juin 2023 soit une diminution de 346,4 millions d'euros.

Cette baisse est due à la diminution de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation du besoin en fonds de roulement) de 58,9 millions d'euros qui atteint 804,4 millions d'euros au 30 juin 2024 à comparer à 863,3 millions d'euros au 30 juin 2023 ainsi qu'à la variation du besoin en fonds de roulement qui s'est traduite par un besoin de trésorerie de 258,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2024 à comparer à un excèdent de trésorerie de 29,4 millions d'euros sur la même période de 2023.

1.5.1.2 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés dans les opérations d'investissements du premier semestre 2024 se sont élevés à 1 252,2 millions d'euros contre 193,7 millions d'euros au premier semestre 2023.

Au premier semestre 2024, les investissements et les frais de développement capitalisés ont représenté 78,6 millions d'euros, soit 1,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 79,6 millions d'euros au premier semestre 2023, soit 1,9 % du chiffre d'affaires.

Au premier semestre 2024, le montant des acquisitions et cessions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 1 169,7 millions d'euros contre 49,4 millions d'euros au premier semestre 2023.

1.5.1.3 FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un excédent de 13,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2024, incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 547,0 millions d'euros, une diminution des concours bancaires courants de 113,4 millions d'euros et des rachats d'actions propres et rachats d'actions via le contrat liquidité de 46,6 millions d'euros partiellement compensés par une augmentation de nouveaux financements long terme pour 801,5 millions d'euros.

1.5.2 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 5 551,8 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 4 821,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 2 121,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 2 815,4 millions d'euros au 31 décembre 2023.

L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement) s'élève à 3 429,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 2 005,9 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est d'environ 50 % au 30 juin 2024 à comparer avec un ratio de 30 % au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, l'endettement brut total comprend :

4 730,0 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en décembre 2015 (355,0 millions d'euros), juillet 2017 (1 milliard d'euros), mars 2018 (400,0 millions d'euros), juin 2019 (475,0 millions d'euros), mai 2020 (600,0 millions d'euros), en octobre 2021 (600,0 millions d'euros), en mai 2023 (700,0 millions d'euros) et en juin 2024 (600,0 millions d'euros);

- 121,5 millions d'euros de titres négociables (dont 50,0 millions d'euros à court terme et 71,5 millions d'euros à moyen terme);
- 271,4 millions d'euros au titre des Obligations Yankee :
- 294,1 millions d'euros de dettes financières de location; et
- 134,8 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions, diminué des coûts d'émission de la dette.

1.6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 2 ainsi qu'à la note 5.1.2 annexée aux états financiers consolidés mentionnés au chapitre 8 du document d'enregistrement universel déposé le 10 avril 2024 sous le numéro D.24-0270 où sont commentés les principaux facteurs de

risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.7 - PERSPECTIVES

Le Groupe poursuit en 2024 son développement rentable et responsable dans le cadre de sa feuille de route stratégique. Tenant compte des perspectives macroéconomiques mondiales actuelles, et confiant dans son modèle de création de valeur intégrée, Legrand se fixe pour objectifs pour l'année 2024 :

- un chiffre d'affaires organique et par acquisitions en légère croissance « Low Single Digit »;
- une marge opérationnelle ajustée avant acquisitions comprise entre 20,0% et 20,8%;

 un taux de réalisation RSE d'au moins 100% pour la troisième et dernière année de sa feuille de route 2022-2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024



2.1.1 - Compte de résultat consolidé	15
2.1.2 - État du résultat global de la période	16
2.1.3 - Bilan Consolidé	17
2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	20
2 1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés	21

2.1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES **IFRS AU 30 JUIN 2024**

2.1.1 - Compte de résultat consolidé

	Période de 6 mois	close le
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.2)	4 210,3	4 294,8
Charges opérationnelles (note 2.3)		
Coût des ventes	(1 996,1)	(2 027,4)
Frais administratifs et commerciaux	(1 136,1)	(1 085,6)
Frais de recherche et développement	(197,0)	(185,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(69,6)	(103,7)
Résultat opérationnel	811,5	892,3
Charges financières	(71,8)	(40,8)
Produits financiers	60,1	31,9
Gains (pertes) de change	(8,7)	(3,2)
Résultat financier	(20,4)	(12,1)
Résultat avant impôts	791,1	880,2
Impôts sur le résultat (note 2.4)	(213,4)	(229,2)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	577,7	651,0
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	577,6	650,9
- Intérêts minoritaires	0,1	0,1
Résultat net par action (en euros) (note 4.1.3)	2,206	2,447
Résultat net dilué par action (en euros) (note 4.1.3)	2,188	2,428

2.1.2 - État du résultat global de la période

	Période de 6 moi	s close le
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat net de la période	577,7	651,0
Éléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net		
Réserves de conversion	123,8	(110,0)
Couvertures de flux de trésorerie	(8,9)	(1,7)
Impôts sur éléments directement reconnus en capitaux propres	2,2	(1,1)
Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net		
Écarts actuariels (note 4.5.1.1)	1,0	0,1
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(0,1)	(0,2)
Autres (note 5.1.1.1)	0,0	0,0
Résultat global de la période	695,7	538,1
Dont :		
- Groupe	696,5	538,0
- Intérêts minoritaires	(0,8)	0,1

2.1.3 - Bilan Consolidé

ACTIF

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	2 416,7	2 436,9
Goodwill (note 3.2)	6 751,2	5 476,2
Immobilisations corporelles (note 3.3)	846,7	848,3
Droits d'utilisation d'actifs (note 3.4)	270.6	260.8
Autres titres immobilisés	38,7	27,7
Autres actifs non courants	153,5	145,5
Impôts différés (note 4.7)	144,8	141,0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	10 622,2	9 336,4
Actifs courants		
Stocks (note 3.5)	1 332,2	1 222,3
Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)		969,9
Créances d'impôt courant ou exigible		
Autres créances courantes (note 3.7)	322,4	302,9
Autres actifs financiers courants	1,1	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.8)	2 121,9	2 815,4
TOTAL ACTIFS COURANTS	5 164,2	5 505,0
TOTAL ACTIF	15 786,4	14 841,4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

PASSIF

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capitaux propres		
Capital social (note 4.1)	1 049,0	1 056,1
Réserves (notes 4.2 et 4.3.1)	6 076,3	6 126,5
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(335,2)	(459,9)
Capitaux propres revenant au Groupe	6 790,1	6 722,7
Intérêts minoritaires	9,3	12,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 799,4	6 734,7
Passifs non courants		
Provisions non courantes (note 4.4. et 4.5.2)	183,2	176,8
Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1)	135,6	136,2
Emprunts non courants (note 4.6.1)	4 622,1	4 089,0
Impôts différés (note 4.7)	958,7	930,3
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 899,6	5 332,3
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	967,2	936,5
Dettes d'impôt courant ou exigible	118,4	61,9
Provisions courantes (note 4.4)	173,3	153,9
Autres passifs courants (note 4.8)	897,4	888,1
Emprunts courants (note 4.6.2)	929,7	732,3
Autres passifs financiers courants	1,4	1,7
TOTAL PASSIFS COURANTS	3 087,4	2 774,4
TOTAL PASSIF	15 786,4	14 841,4

2.1.4 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

-	Période de 6 mois	
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat net de la période	577,7	651,0
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
- Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.3)	68,6	61,7
	56,7	59,0
- Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.3)	11,1	16,0
 Amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs (note 3.4) 	40,4	37,1
Amortissement des charges financières	2,4	1,7
- Perte de valeur des goodwill (note 3.2)	0,0	0,0
 Variation des impôts différés non courants 	15,2	25,8
- Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5)	23,6	0,4
- Pertes (gains) de change latents	0,3	9,4
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
- Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie		0,1
(Plus-values) moins-values sur cessions d'activités et d'actifs	2,7	1,1
Variation du besoin en fonds de roulement :		
- Stocks (note 3.5)	(103,3)	7,4
- Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	(175,8)	(108,7)
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21,1	77,6
- Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.7 et 4.8)	(0,1)	53,1
Flux de trésorerie des opérations courantes	546,3	892,7
- Produit résultant des cessions d'actifs	0,4	0,7
- Investissements (notes 3.1 et 3.3)	(64,6)	(64,0)
- Frais de développement capitalisés	(14,0)	(15,6)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(4,3)	(65,4)
 Acquisition et cession de filiales (sous déduction de la trésorerie) (note 1.4.2) 	(1 169,7)	(49,4)
Flux de trésorerie des opérations d'investissements	(1 252,2)	(193,7)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0
Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		(175,7)
- Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3)	(547,0)	(504,0)
 Dividendes payés par des filiales de Legrand 	0,0	0,0
- Nouveaux financements long terme (note 4.6)	004 F	704,1
Remboursement des financements long terme* (note 4.6)	(49,5)	
- Frais d'émission de la dette	(15,3)	(3,2)
Augmentation (diminution) des financements court terme (note 4.6)	(442.4)	(151,1)
 Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (note 1.4.2) 	(16,4)	(9,2)
Flux de trésorerie des opérations financières	13,3	(177,3)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(0,9)	(14,1)
Variation nette de la trésorerie	(693,5)	507,6
Trésorerie au début de la période	2 815,4	2 346,8
Trésorerie à la fin de la période (note 3.8)	2 121,9	2 854,4
Détail de certains éléments :		
– intérêts payés au cours de la période**		25,9
– impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	167,6	207,6

^{*} Dont 38,1 millions d'euros de remboursement de dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2024 (37,5 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2023).

^{**} Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes ; dont 5,5 millions d'euros d'intérêts liés aux dettes financières de location pour la période de 6 mois close le 30 juin 2024 (4,3 millions d'euros pour la période de 6 mois close le 30 juin 2023).

2.1.5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Canitaux	nronres	revenant	au Groupe
Capitaux	DI ODI 62	revenant	au Groupe

(en millions d'euros)	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Ecarts actuariels*	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Au 31 décembre 2022	1 067,3	5 947,6	(330,4)	(47,3)	6 637,2	5,6	6 642,8
Résultat net de la période		650,9			650,9	0,1	651,0
Autres éléments du résultat global		(2,8)	(110,0)	(0,1)	(112,9)	0,0	(112,9)
Résultat global de la période		648,1	(110,0)	(0,1)	538,0	0,1	538,1
Dividendes versés		(504,0)			(504,0)		(504,0)
Augmentation de capital et prime d'émission	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres	0,0	0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(200,7)			(200,7)		(200,7)
		(17,5)			(17,5)	(3,6)	(21,1)
Impôts courants sur rachats d'actions propres							
Paiements fondés sur des actions		15,1			15,1		15,1
Au 30 juin 2023	1 067,3	5 888,5	(440,4)	(47,4)	6 468,0	2,1	6 470,1
Résultat net de la période		497,6			497,6	(0,1)	497,5
Autres éléments du résultat global		(6,2)	(19,5)	(7,3)	(33,0)	0,4	(32,6)
Résultat global de la période		491,4	(19,5)	(7,3)	464,6	0,3	464,9
Dividendes versés					0,0		0,0
Augmentation de capital et prime d'émission	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres	(11,2)	(228,5)			(239,7)		(239,7)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		1,0			1,0		1,0
Variation de périmètre**					9,5	9,6	19,1
Impôts courants sur rachats d'actions propres							0,2
Paiements fondés sur des actions		19,1			19,1		19,1
Au 31 décembre 2023	1 056,1	6 181,2	(459,9)	(54,7)	6 722,7	12,0	6 734,7
Résultat net de la période		577,6			577,6	0,1	577,7
Autres éléments du résultat global		(6,7)	124,7	0,9	118,9	(0,9)	118,0
Résultat global de la période		570,9	124,7	0,9	696,5	(0,8)	695,7
Dividendes versés		(547,0)			(547,0)		(547,0)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,0	0,0			0,0		0,0
Annulation d'actions propres (note 4.1.1)	(7,1)	(152,9)			(160,0)		(160,0)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		113,4			113,4		113,4
Variation de périmètre**		(54,1)			(54,1)	(1,9)	(56,0)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,0			0,0		0,0
Paiements fondés sur des actions (note 4.2)		18,6			18,6		18,6
Au 30 juin 2024	1 049,0	6 130,1	(335,2)		6 790,1	9,3	6 799,4

^{*} Nets d'impôts différés.

^{**} Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

2.1.6 - Notes annexes aux états financiers consolidés

CHIFFRES	CLÉS	22
NOTE 1 - B	ASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	23
1.1	Informations générales	23
1.2	Principes comptables	23
1.3	Opérations et événements importants de la période	25
1.4	Périmètre de consolidation	26
NOTE 2 - R	ÉSULTATS DU SEMESTRE	28
2.1	Informations sectorielles	28
2.2	Chiffre d'affaires	31
2.3	Principales charges opérationnelles par nature	32
2.4	Impôts sur le résultat	32
NOTE 3 - D	ÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF	34
3.1	Immobilisations incorporelles	34
3.2	Goodwill	36
3.3	Immobilisations corporelles	38
3.4	Droits d'utilisation d'actifs et contrats de location	38
3.5	Stocks	39
3.6	Créances clients et comptes rattachés	40
3.7	Autres créances courantes	41
3.8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	41
NOTE 4 - D	ÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF	42
4.1	Capital social et résultat net par action	42
4.2	Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance	45
4.3	Réserves et réserves de conversion	48
4.4	Provisions	49
4.5	Avantages long terme au personnel	50
4.6	Emprunts non courants et courants	54
4.7	Impôts différés	57
4.8	Autres passifs courants	58
NOTE 5 - A	UTRES INFORMATIONS	59
5.1	Instruments financiers et gestion des risques financiers	59
5.2	Engagements hors bilan	61
5.3	Litiges et passifs éventuels	61
5.4	Événements postérieurs à la clôture	61
5.5	Réconciliation des chiffres clés	62

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	1er semestre 2024	1er semestre 2023
Chiffre d'affaires	4 210,3	4 294,8
Résultat opérationnel ajusté	873,1	954,7
En % du chiffre d'affaires	20,7 %	22,2 %
	20,8 % avant ⁽¹⁾ acquisitions	
Résultat opérationnel	811,5	892,3
En % du chiffre d'affaires	19,3 %	20,8 %
Résultat net part du Groupe	577,6	650,9
En % du chiffre d'affaires	13,7 %	15,2 %
Cash flow libre normalisé	734,6	766,9
En % du chiffre d'affaires	17,4 %	17,9 %
Cash flow libre	468,1	813,8
En % du chiffre d'affaires	11,1 %	18,9 %
Dette financière nette au 30 juin	3 429,9	2 415,5

(1) A périmètre 2023 et hors Russie.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté : i/ des amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions et des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions, ii/ des impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective), ainsi que, iii/ le cas échéant, des pertes de valeur de goodwill.

Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement représentant 10 % du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.

La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés avec les états financiers est disponible dans la note 5.5.

NOTE 1 - BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (« la Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans environ 170 pays.

La Société est une société anonyme (K65D) immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 30 juillet 2024 par le Conseil d'administration.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, avec un chiffre après la virgule, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2024. Ils ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et à ce titre ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2023 tels qu'établis dans le document d'enregistrement universel déposé le 10 avril 2024 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.24-0270.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2024. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

- 1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe
- 1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2024, avec incidence sur les états financiers 2024 du Groupe

Non applicable.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2024, sans incidence sur les états financiers 2024 du Groupe

Amendement à IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règle du Pilier 2

En décembre 2022, l'Union européenne a publié la Directive 2022/2523 afin de mettre en œuvre la réforme fiscale de l'OCDE.

Cette directive s'applique à compter du 1er janvier 2024.

De plus, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 « Réforme fiscale internationale – Modèle de règle du Pilier 2 » applicable pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2023, qui introduit une exemption temporaire à la comptabilisation des actifs ou passifs d'impôts différés liés à cet impôt minimum.

Cette réforme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

Amendement à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

En janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants.

Cet amendement vise à préciser les critères de classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant.

L'application de cet amendement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2024.

Amendements à IFRS 16 – Dette de location dans une transaction de cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié les amendements à la norme IFRS 16 - Dette de location dans une transaction de cession-bail.

Ces amendements apportent des clarifications sur l'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail lorsque la vente initiale de l'actif sous-jacent répond aux critères d'IFRS 15 pour être comptabilisée comme une vente. En particulier, ces amendements précisent comment évaluer ultérieurement la dette de location résultant de ces transactions en présence de loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2024.

Amendement à IAS 7 / IFRS 7 – Accords de financement des fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié un projet intitulé Accords de financement de fournisseurs (Projet de modification d'IAS 7 et d'IFRS 7) afin d'ajouter des obligations d'information et des « indications » dans les obligations existantes exigeant des entités de fournir des informations qualitatives et quantitatives au sujet des ententes de financement de fournisseurs.

Une entité doit appliquer les modifications d'IAS 7 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 (et l'application anticipée est permise) et les modifications d'IFRS 7 au moment d'appliquer celles d'IAS 7.

L'application de cet amendement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2024.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs.

Non applicable.

1.2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs.

Amendement IAS 21 – Absence de convertibilité

En août 2023, l'IASB a publié le document intitulé « Absence de convertibilité (modifications d'IAS 21) », qui renferme des indications pour préciser dans quelles situations une monnaie est convertible et comment déterminer le cours de change en l'absence de convertibilité.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2025. Une application anticipée est permise. Si l'entité applique la modification à une période antérieure, elle doit l'indiquer. La date de première application est la date d'ouverture de l'exercice pour lequel l'entité applique la présente norme pour la première fois.

Cet amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur le Groupe.

Amendement IFRS 9 – Exigences de classement et d'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 9 - Exigences de classement et d'évaluation des instruments financiers.

Avec ces amendements, l'IASB a également introduit des exigences d'informations supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs concernant les investissements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par l'intermédiaire d'autres éléments du résultat global et d'instruments financiers comportant des caractéristiques conditionnelles, par exemple des caractéristiques liées à des objectifs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.

Cet amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur le Groupe.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Une entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité);
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif);

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux IFRS exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des goodwill, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des *goodwill* et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par la Direction sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme.

1.2.3.2 Comptabilisation des impôts sur le résultat

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer les impôts sur le résultat dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par la Direction.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur les estimations de la Direction du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel les impôts différés actifs seront recouvrables.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les droits d'utilisation d'actifs, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

1.3 OPÉRATIONS ET ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

Aucune opération ni aucun événement significatifs ne sont à signaler au cours de la période.

1.4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.4.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 245 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales filiales opérationnelles consolidées est publiée dans la note 1.4.1 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2023. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2024 est présentée ci-après dans la note 1.4.2.

1.4.2 Évolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis fin 2022 est le suivant :

2023	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intégration globale				
Voltadis	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
A. & H. Meyer	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Power Control	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Encelium	Au bilan uniquement	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Clamper	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	11 mois de résultat
Teknica			Au bilan uniquement	4 mois de résultat
MSS				Au bilan uniquement

2024	31 mars	30 juin
Intégration globale		
Voltadis	3 mois de résultat	6 mois de résultat
A. & H. Meyer	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Power Control	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Encelium	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Clamper	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Teknica	3 mois de résultat	6 mois de résultat
MSS	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
ZPE Systems	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Enovation		Au bilan uniquement
Netrack		Au bilan uniquement
Davenham		Au bilan uniquement
VASS	_	Au bilan uniquement

Au cours des six premiers mois 2024, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- ZPE Systems, spécialiste américain de premier plan des serial console servers qui permettent l'accès et la gestion à distance d'équipements informatiques réseaux dans les centres de données. Basé à Fremont en Californie, ZPE Systems emploie plus de 140 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 80 millions de dollars ;
- Enovation, *leader* néerlandais des logiciels de santé dans le marché de la santé connectée et de l'assistance à l'autonomie. Basé à Rotterdam, Enovation emploie plus de 350 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 millions d'euros ;

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

- Netrack, spécialiste indien dans la fabrication de *racks* pour serveurs et réseaux, notamment pour les centres de données. Basé à Bengalore, Netrack emploie plus de 250 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 10 millions d'euros ;
- Davenham, spécialiste irlandais de systèmes de distribution de puissance basse tension (protection, coupure, mesure et distribution d'énergie) pour tous types de centres de données et notamment *hyperscale*. Basé à Dublin, Davenham emploie 350 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de près de 120 millions d'euros réalisé principalement en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis ; et
- VASS, *leader* australien des *busbars*², principalement à destination des centres de données. Basé à Ingleburn, Sydney, VASS emploie près de 40 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de moins de 10 millions d'euros réalisé principalement en Australie et en Asie-Pacifique.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024 LEGRAND

27

² Busbars : Systèmes d'alimentation électrique par jeux de barres métalliques

NOTE 2 - RÉSULTATS DU SEMESTRE

2.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du reporting mis à la disposition du principal décideur opérationnel et de la Direction du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le reporting interne est réparti en trois secteurs opérationnels:

- l'Europe qui regroupe la France, l'Italie et le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Allemagne, le Benelux, l'Ibérie (l'Espagne et le Portugal), la Pologne, le Royaume-Uni, et la Turquie);
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend le Canada, les Etats-Unis, le Mexique ainsi que les pays d'Amérique centrale ; et

■ le Reste du Monde qui comprend principalement l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie, la Chine et l'Inde.

Ces trois secteurs opérationnels sont placés sous la responsabilité de trois dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du

Les modèles économiques des filiales de ces secteurs sont très similaires. En effet, leurs ventes sont constituées de produits d'infrastructure électrique et numérique du bâtiment pour l'essentiel à destination d'installateurs électriciens principalement par l'intermédiaire de distributeurs tiers.

Période de 6 mois close le 30 juin 2024

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 817,3 (1)	1 659,3 ⁽²⁾	733,7	4 210,3
Coût des ventes	(810,7)	(790,9)	(394,5)	(1 996,1)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(572,1)	(566,2)	(194,8)	(1 333,1)
Autres produits (charges) opérationnels	(20,3)	(42,5)	(6,8)	(69,6)
Résultat opérationnel	414,2	259,7	137,6	811,5
- dont i/ amortissements, frais et produits liés aux acquisitions et ii/ impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective)				
· enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(16,1)	(39,1)	(4,2)	(59,4)
· enregistrés en autres produits (charges) opérationnels	(2,2)	0,0	0,0	(2,2)
- dont perte de valeur des goodwill				0,0
Résultat opérationnel ajusté	432,5	298,8	141,8	873,1
dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(42,1)	(12,9)	(13,4)	(68,4)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(6,3)	(0,7)	(1,0)	(8,0)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(10,1)	0,0	(1,0)	(11,1)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(15,9)	(14,0)	(10,5)	(40,4)
- dont charges liées aux restructurations	(6,7)	(24,5)	(8,6)	(39,8)
Investissements	(40,6)	(11,9)	(12,1)	(64,6)
Frais de développement capitalisés	(13,5)	0,0	(0,5)	(14,0)
Immobilisations corporelles nettes	536,1	164,8	145,8	846,7
Total actifs courants	3 085,7	1 175,4	903,1	5 164,2
Total passifs courants	1 993,3	618,2	475,9	3 087,4

⁽¹⁾ Dont France: 608,1 millions d'euros.

⁽²⁾ Dont Etats-Unis: 1 540,4 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

Période de 6 mois close le 30 juin 2023

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires à tiers	1 914,2 (1)	1 666,6 ⁽²⁾	714,0	4 294,8
Coût des ventes	(864,5)	(780,6)	(382,3)	(2 027,4)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(555,8)	(540,0)	(175,6)	(1 271,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(47,4)	(47,4)	(8,9)	(103,7)
Résultat opérationnel	446,5	298,6	147,2	892,3
- dont i/ amortissements, frais et produits liés aux acquisitions et ii/ impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective)				
enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(12,6)	(38,3)	(2,7)	(53,6)
enregistrés en autres produits (charges) opérationnels	(8,8)	0,0	0,0	(8,8)
- dont perte de valeur des goodwill				0,0
Résultat opérationnel ajusté	467,9	336,9	149,9	954,7
dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(36,9)	(12,8)	(11,8)	(61,5)
- dont amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(8,0)	(1,3)	(0,7)	(10,0)
- dont amortissements et dépréciations des frais de développement	(15,5)	0,0	(0,5)	(16,0)
- dont amortissements et dépréciations des droits d'utilisation d'actifs	(13,9)	(13,3)	(9,9)	(37,1)
- dont charges liées aux restructurations	(17,2)	(7,4)	(5,4)	(30,0)
Investissements	(43,3)	(12,0)	(8,7)	(64,0)
Frais de développement capitalisés	(15,0)	0,0	(0,6)	(15,6)
Immobilisations corporelles nettes	456,4	155,8	125,7	737,9
Total actifs courants	3 435,0	1 366,3	914,3	5 715,6
Total passifs courants	1 668,2	516,8	457,0	2 642,0

(1) Dont France: 664,3 millions d'euros.

(2) Dont Etats-Unis: 1 537,3 millions d'euros.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe provient très majoritairement de la vente de produits auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes, dont les deux principaux représentaient en 2023 moins de 17 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les contrats avec les clients distributeurs sont signés pour une durée d'un an. En règle générale, il n'existe dans ces contrats qu'une obligation de performance unique consistant à vendre et livrer des produits au client (l'obligation de performance relative à la livraison étant non matérielle dans le cadre des contrats avec les clients).

Dans le cadre de ces contrats, le Groupe porte les principaux risques et avantages liés à la vente des produits, et agit donc en tant que principal (et non agent).

La comptabilisation du chiffre d'affaires est généralement effectuée à une date donnée, correspondant à la date à laquelle le contrôle de l'actif (produits ou, plus rarement, services) est transféré au client, soit généralement à la date d'expédition dans le cas des ventes de produits. Dans le cas spécifique des ventes de services dont le client consomme les avantages au fur et à mesure de leur fourniture, la

comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée en continu, i.e. est étalée sur la période de fourniture des services au client.

Les contrats avec les clients incluent généralement des paiements variables en leur faveur, principalement des remises et ristournes différées, et dans une moindre mesure des retours commerciaux. Ces paiements variables faits aux clients sont estimés pour leur montant le plus probable et comptabilisés au moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires. Par défaut, les paiements variables faits aux clients sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires. Seuls les paiements faits aux clients en contrepartie du transfert par ces clients de produits ou de services sont comptabilisés en frais commerciaux, pour la partie de ces paiements correspondant à la juste valeur des produits ou services transférés.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 4 210,3 millions d'euros au premier semestre 2024, en diminution totale par rapport au premier semestre 2023 de - 2,0 %, du fait d'une baisse organique des ventes de - 2,0 %, de la variation de périmètre de + 0,4 % et d'effets de change défavorables de - 0,4 %.

L'évolution du chiffre d'affaires par destination se ventile de la façon suivante :

	Période de 6 mois close le 30 juin					
Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	2024	2023	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
Europe	1 748,9	1 834,9	(4,7 %)	(1,7 %)	(3,2 %)	0,1 %
Amérique du Nord et Centrale	1 638,5	1 636,3	0,1 %	0 %	0 %	0,1 %
Reste du Monde	822,9	823,6	(0,1 %)	5,8 %	(3,1 %)	(2,5 %)
Total consolidé	4 210,3	4 294,8	(2,0 %)	0,4 %	(2,0 %)	(0,4 %)

(1) à structure et taux de change constants.

Le Groupe commercialise ses produits à destination de pays matures ainsi que de nombreuses nouvelles économies (Europe de l'Est et Turquie dans le secteur opérationnel Europe ; Amérique centrale et Mexique dans le secteur opérationnel Amérique du Nord et Centrale ; Asie hors Corée du Sud, Japon et Australie, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient dans le secteur opérationnel Reste du Monde).

Le chiffre d'affaires par destination réalisé dans ces deux ensembles géographiques se ventile de la façon suivante :

	Période de 6 mois close le		
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	
Pays matures	3 164,9	3 183,8	
Nouvelles économies	1 045,4	1 111,0	
TOTAL	4 210,3	4 294,8	

PRINCIPALES CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE 2.3

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

	Période de 6 mois close le	
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023
Consommation de matières premières et composants	(1 364,7)	(1 426,1)
Charges de personnel	(1 023,2)	(963,6)
Autres charges externes	(764,5)	(735,3)
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	(40,4)	(37,1)
Amortissements des immobilisations corporelles	(68,6)	(61,7)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(67,8)	(75,0)
Charges liées aux restructurations	(39,8)	(30,0)
Perte de valeur des goodwill	0,0	0,0
Autres	(29,8)	(73,7)
TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(3 398,8)	(3 402,5)

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.5), des dépréciations clients (note 3.6), et des provisions pour risques (note 4.4).

Les effectifs moyens du Groupe au 30 juin 2024 représentent 37 447 personnes (37 134 au 30 juin 2023), dont 29 877 effectifs moyens de back office et 7 570 effectifs moyens de front office (respectivement 29 618 et 7 516 au 30 juin 2023).

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	Période de 6 mois close le		
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	
Impôts courants	(197,0)	(202,8)	
Impôts différés	(16,4)	(26,4)	
IMPOSITION TOTALE	(213,4)	(229,2)	

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 791,1 millions d'euros sur le premier semestre 2024 (880,2 millions d'euros sur le premier semestre 2023) :

	Période de 6 m	Période de 6 mois close le	
_(Taux d'imposition)	30 juin 2024	30 juin 2023	
Taux normal d'imposition en France	25,8 %	25,8 %	
Augmentations (diminutions) :			
- impact des taux étrangers	(1,1 %)	(1,3%)	
- éléments non imposables	0,3 %	0,0%	
- éléments imposables à des taux spécifiques	0,0 %	(0,1%)	
- autres	1,5 %	2,9%	
	26,5 %	27,3%	
Effet sur les impôts différés :			
- des changements de taux d'imposition	0,1 %	0,0%	
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,4 %	(1,3%)	
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	27,0 %	26,0 %	

NOTE 3 - DÉTAILS SUR LES ÉLÉMENTS NON COURANTS ET COURANTS DE L'ACTIF

3.1 **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

_(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Marques	1 852,2	1 858,0
Brevets	85,2	92,9
Relations clients	324,9	333,3
Autres immobilisations incorporelles	154,4	152,7
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	2 416,7	2 436,9

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le

Les marques qui ont une durée d'utilité définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur brute à la fin de la période	2 394,3	2 365,6
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(542.4)	(507.6)
a la lin de la penode	(542,1)	(507,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 852,2	1 858,0

La valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie s'élève à 1 408 millions d'euros au 30 juin 2024.

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Pour les besoins de tests de perte de valeur, les valeurs nettes comptables des marques à durée d'utilité indéfinie sont intégrées dans les tests de perte de valeur des goodwill au niveau des UGT (note 3.2).

Ces tests sont réalisés chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur brute à la fin de la période	808,5	802,1
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(723,3)	(709,2)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	85,2	92,9

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Relations clients

Les relations clients sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés.

Ces relations clients sont évaluées selon la méthode du surprofit (*Excess Earnings Approach*), et sont amorties sur une période comprise entre 3 et 20 ans.

Les relations clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur brute à la fin de la période	582,1	567,5
Amortissements et dépréciations cumulés		
à la fin de la période	(257,2)	(234,2)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	324,9	333,3

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces relations clients.

3.1.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus,
- celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;
- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2024

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Frais de développement capitalisés	531,7	521,5
Logiciels	191,3	188,1
Autres	40,3	36,5
Valeur brute à la fin de la période	763,3	746,1
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(608,9)	(593,4)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	154,4	152,7

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 GOODWILL

Pour déterminer le goodwill résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du goodwill partiel dans laquelle le goodwill résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun goodwill n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un goodwill complémentaire.

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Chaque UGT (unités génératrices de trésorerie) correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur recouvrable des *goodwill* correspond aux regroupements des UGT, à savoir les trois secteurs opérationnels (note 2.1), ces trois secteurs opérationnels correspondant au niveau de suivi de la performance et d'allocation des ressources par le Comité de Direction.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par la Direction, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de 5 ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les goodwill s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Europe	2 793,0	1 935,2
Amérique du Nord et Centrale	3 211,5	2 843,9
Reste du Monde	746,7	697,1
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	6 751,2	5 476,2

Le regroupement Amérique du Nord et Centrale correspond à une unité génératrice de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les regroupements Europe et Reste du Monde incluent chacun plusieurs UGT.

Les variations des goodwill s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur brute au début de la période	5 533,1	5 630,2
- Acquisitions	1 182,9	68,9
- Ajustements *	6,8	(37,7)
- Effet de conversion	85,0	(128,3)
Valeur brute à la fin de la période	6 807,8	5 533,1
Pertes de valeur au début de la période	(56,9)	(62,8)
- Perte de valeur	0,0	0,0
- Effet de conversion	0,3	5,9
Pertes de valeur à la fin de la période	(56,6)	(56,9)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	6 751,2	5 476,2

^{*} Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill, ainsi qu'aux impacts d'IAS 29.

Sur le premier semestre 2024, les prix d'acquisition cumulés ont été principalement comptabilisés comme goodwill provisoire avant d'être alloués.

Les allocations définitives de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit (hors réévaluations de stocks) :

	Période de 6 ou	12 mois close le
(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
- Marques	7,5	32,3
- Impôts différés sur marques	(2,0)	(2,1)
- Brevets	0,0	0,0
- Impôts différés sur brevets	0,0	0,0
- Autres immobilisations incorporelles	0,0	26,7
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	0,0	(2,1)

Pour la période close au 30 juin 2024, aucun événement ou circonstance de nature à entraîner une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2023, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des goodwill étaient les suivants:

			Valeur d'utilité	
(en millions d'euros)	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Taux d'actualisation (avant impôts)	Taux de croissance à l'infini
Europe		1 935,2	10,4 à 31,2 %	2,0 à 11,0 %
Amérique du Nord et Centrale	Valeur d'utilité	2 843,9	11,3%	2,1%
Reste du Monde		697,1	11,7 à 17,2 %	2,0 à 4,0 %
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE		5 476,2		

Pour la période close le 31 décembre 2023 aucune perte de valeur comptable relative aux goodwill n'a été comptabilisée.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Aménagements des constructions	15 ans

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

20	5	- 0	004
30	IUI	n z	UZ4

_(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	54,4	726,5	2 045,2	406,8	3 232,9
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(490,2)	(1 688,2)	(207,6)	(2 386,2)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	54,2	236,3	357,0	199,2	846,7

31 décembre 2023

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	54,0	715,2	1 987,4	432,8	3 189,4
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(0,2)	(477,6)	(1 650,7)	(212,6)	(2 341,1)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	53,8	237,6	336,7	220,2	848,3

3.4 DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS ET CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisation d'actifs sont évalués initialement pour une valeur égale principalement à la somme :

- des valeurs initiales de dettes financières de location;
- des avances de loyers (incluant le premier paiement de loyer dans le cas de paiements effectués en début de contrat); et
- des frais de remise en état.

La valeur des droits d'utilisation d'actifs est ensuite réévaluée chaque fois que la valeur de la dette financière de location est réévaluée.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis de façon linéaire sur la durée estimée des contrats de location. Cette dernière est déterminée en prenant en compte l'existence d'options de renouvellement et d'options de fin anticipée, dès lors que l'exercice de ces options dépend de la décision du Groupe.

Plus spécifiquement, quelle que soit la nature de ces options, lorsque des dépenses d'investissement significatives sont réalisées sur des constructions louées, la durée d'amortissement des immobilisations corporelles liées à ces investissements est utilisée pour déterminer la durée estimée des contrats de location de ces constructions.

Les dettes financières de location sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyer (excluant les paiements variables et les paiements pour des services, mais incluant, le cas échéant, la valeur de l'option

d'achat dans le cas où l'exercice de cette option est jugée probable), en utilisant comme taux d'actualisation le taux d'intérêt qui serait applicable à une entité du Groupe pour la devise et pour la maturité correspondant à la durée estimée du contrat de location.

Les dettes financières de location sont réévaluées à chaque modification des paiements futurs de loyer, résultant d'un changement d'indice ou de taux, ou d'un changement sur la durée du contrat de location (suite à l'exercice *a posteriori* d'une option de renouvellement ou de fin anticipée).

L'échéancier des dettes financières de location est indiqué en note 4.6.1.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur.

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

20 :	uin	2024	i
ו טכ	ulli	2024	į

_(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	531,8	5,1	77,9	614,8
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(307,8)	(2,3)	(34,1)	(344,2)
Valeur nette à la fin de la période	224,0	2,8	43,8	270,6

31 décembre 2023

(en millions d'euros)	Constructions	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	603,8	6,9	84,7	695,4
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(381,3)	(4,7)	(48,6)	(434,6)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	222,5	2,2	36,1	260,8

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. La plupart de ces contrats de location intègrent à la fois des options de renouvellement et de fin anticipée, mais très peu d'entre eux contiennent des options d'achat ou des frais de remise en état. Par conséquent, les droits d'utilisation d'actifs correspondants n'incluent aucun montant significatif relatif à des options d'achat ou des frais de remise en état.

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs au matériel et outillage comprennent essentiellement des machines industrielles.

Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques. Bien que la plupart de ces contrats de location contiennent des options d'achat, ces options ne sont pas exercées en général.

3.5 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les stocks sont considérés comme complètement ou partiellement obsolètes, et, pour les stocks de produits finis, lorsque leur valeur réalisable nette devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Matières premières, fournitures et emballages	616,9	589,5
Produits semi-finis	153,8	134,9
Produits finis	811,5	736,9
Valeur brute à la fin de la période	1 582,2	1 461,3
Dépréciation	(250,0)	(239,0)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 332,2	1 222,3

3.6 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Conformément à IFRS 9, les pertes de valeur attendues des créances clients et comptes rattachés sont estimées sur la base d'une table de dépréciation utilisant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement.

Par ailleurs, une perte de valeur peut être constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation tel que :

- le défaut de paiement de la contrepartie; ou
- une dégradation du rating de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Créances clients et comptes rattachés	1 255,6	1 065,8
Dépréciation	(95,6)	(95,9)
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	1 160,0	969,9

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non recouvrement.

Au 30 juin 2024, ces contrats de cession de créances, qui transfèrent aux sociétés d'affacturage la totalité des risques

de crédit et de retard de paiement, ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients pour un montant de 90,3 millions d'euros (75,0 millions d'euros au 31 décembre 2023). Les seuls risques non transférés se limitent au risque de dilution, historiquement très faible.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Echéances inférieures à 3 mois	207,3	195,8
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	40,7	38,6
Echéances supérieures à 12 mois	40,6	40,7
TOTAL	288,6	275,1

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 74,3 millions d'euros au 30 juin 2024 (69,4 millions d'euros au 31 décembre 2023). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois	9,8	6,3
Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois	23,8	22,4
Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois	40,6	40,7
TOTAL	74,3	69,4

3.7 AUTRES CRÉANCES COURANTES

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

_(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Avances au personnel	3,9	2,9
Avances aux fournisseurs	87,5	66,4
Créances fiscales (hors impôts sur le résultat)	168,2	164,7
Autres créances	62,8	68,9
VALEUR NETTE A LA FIN DE LA PÉRIODE	322,4	302,9

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à terme et d'autres actifs financiers liquides (possibilité de sortie inférieure ou égale à 3 mois), facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Certains de ces autres actifs financiers peuvent avoir une échéance initiale supérieure ou égale à un an, tout en étant très facilement convertibles.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 2 121,9 millions d'euros au 30 juin 2024 (2 815,4 millions d'euros au 31 décembre 2023). Sur ce montant, 5,2 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe au 30 juin 2024 (33,2 millions d'euros au 31 décembre 2023).

NOTE 4 - DÉTAILS SUR LES ÉLEMENTS NON COURANTS ET COURANTS DU PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le capital social au 30 juin 2024 est de 1 048 982 932 euros représenté par 262 245 733 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 262 245 733 droits de vote théoriques et 262 128 852 droits de vote exerçables (déduction faite des actions détenues par le Groupe à cette date).

Le Groupe détient 116 881 actions au 30 juin 2024 contre 1 863 478 actions au 31 décembre 2023, soit une diminution de 1 746 597 actions correspondant :

- au rachat net de 750 000 actions en dehors du contrat de liquidité principalement pour la livraison de plans d'action de performance et plans d'actionnariat salarié;
- au transfert de 442 609 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance;

- à la cession de 299 996 actions aux salariés dans le cadre de la mise en place du plan international d'actionnariat salarié;
- à l'acquisition nette de 31 567 actions dans le cadre du contrat de liquidité (note 4.1.2.2).
- à l'annulation de 1 785 559 actions ;

Sur les 116 881 actions détenues par le Groupe au 30 juin 2024, 58 508 actions ont été affectées selon les objectifs d'affectation décrits en note 4.1.2.1, et 58 373 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

	Nombre d'actions	Dont nombre d'actions autodétenues
Au 31 décembre 2023	264 031 292	1 863 478
Livraison aux salariés		(742 605)
Rachats d'actions		750 000
Mouvements au titre du contrat de liquidité		31 567
Annulation d'actions propres	(1 785 559)	(1 785 559)
Au 30 juin 2024	262 245 733	116 881
dont pour livraison aux salariés		58 508
dont contrat de liquidité		58 373
dont pour annulation d'actions propres		0

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2024 :

	Nombre	Nominal	Valeur du capital	Prime d'émission
	d'actions		(en euros)	(en euros)
Au 31 décembre 2023	264 031 292	4	1 056 125 168	263 208 950
Annulation d'actions propres	(1 785 559)	4	(7 142 236)	(152 857 701)
Au 30 juin 2024	262 245 733	4	1 048 982 932	110 351 249

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

Au 30 juin 2024, le Groupe détient 116 881 actions (1 863 478 au 31 décembre 2023 dont 1 836 672 au titre de rachat d'actions et 26 806 dans le cadre du contrat de liquidité) dont le détail s'analyse comme suit :

4.1.2.1 Rachat d'actions

Au 30 juin 2024, le Groupe détient 58 508 actions pour une valeur d'acquisition de 5,7 millions d'euros, affectées à la mise en œuvre de tout plan pour livraison aux salariés.

Les mouvements sur le premier semestre 2024, au titre des rachats d'actions, nets de cessions, se sont traduits par un flux de trésorerie négatif de 43,8 millions.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris. Ce contrat est conforme à la décision AMF du 2 juillet 2018 relative à l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au 30 juin 2024, le Groupe détient 58 373 actions dans le cadre du contrat de liquidité, pour une valeur d'acquisition de 5,6 millions d'euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2024, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie négatif de 2,8 millions d'euros et correspondent aux rachats, nets de cessions, de 31 567 actions.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (hors actions auto-détenues) au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période.

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		Période de 6	mois close le
		30 juin 2024	30 juin 2023
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	Α	577,6	650,9
Nombre moyen d'actions (hors auto-détention)	В	261 813 599	265 991 187
Dilution moyenne provenant des :			
- Actions de performance		2 121 013	2 133 190
Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention)	С	263 934 612	268 124 377
Options et actions de performance restantes en fin de période		1 890 113	1 852 532
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(781 567)	(2 025 440)
Actions de performance transférées durant la période		742 605	502 718
Résultat net par action (en euros)	A/B	2,206	2,447
Résultat net dilué par action (en euros)	A/C	2,188	2,428
Dividendes versés par action (en euros)		2,090	1,900

Comme indiqué précédemment, au cours du premier semestre 2024, le Groupe :

- a transféré 742 605 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'actionnariat salarié, provenant de 691 492 actions rachetées sur la période et de 51 113 actions rachetées sur les périodes précédentes ; et
- a procédé à des acquisitions nettes de 31 567 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2024, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2024, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 2,203 euros et 2,186 euros au 30 juin 2024.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe :

- a transféré 502 178 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 464 433 actions rachetées sur la période et de 38 285 actions rachetées sur les périodes précédentes; et
- a par ailleurs procédé à des cessions nettes de 61 530 actions dans le cadre du contrat de liquidité

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2023, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1er janvier 2023, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 2,455 euros et 2,435 euros au 30 juin 2023.

4.2 PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur l'évaluation de cette juste valeur qui est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que le Groupe s'attend à remettre *in fine* aux salariés, sauf lorsque la condition de performance est liée au cours de bourse.

4.2.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

	Plans 2020	Plans 2021	Plans 2022	Plans 2023	Plans 2024
Date d'Assemblée	30/05/2018	26/05/2021	26/05/2021	26/05/2021	29/05/2024
Date du Conseil d'administration	26/05/2020	26/05/2021	25/05/2022	31/05/2023	29/05/2024
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	461 861	491 477	514 981	506 455	449 920
dont le nombre d'actions de performance attribuées gratuitement au dirigeant	44.544	00.544	20.524	20.200	47.700
mandataire social	11 544	20 544	22 534	20 390	17 700
				20 390	
Charge IFRS 2 totale (en millions d'euros)	22,8 ⁽¹⁾	35,2 ⁽¹⁾	31,9 ⁽¹⁾	34,3 ⁽¹⁾	36,5 ⁽¹⁾
	16/06/2023 (2)	14/06/2024 (2)	11/06/2025 (6)	10/06/2026 (6)	09/06/2027 (6)
Date d'acquisition des actions	14/06/2024 ⁽³⁾	12/06/2025 ⁽³⁾	10/06/2026 ⁽⁷⁾	09/06/2027 (7)	07/06/2028 (7)
	28/05/2025 (2)	27/05/2026 (2)	26/05/2027 (6)	31/05/2028 (6)	04/06/2029 (6)
Date de fin de période de conservation	14/06/2024 ⁽³⁾	12/06/2025 ⁽³⁾	11/06/2026 ⁽⁷⁾	09/06/2027 (7)	07/06/2028 (7)
Nombre d'actions de performance ajustées au titre des conditions de performance	4 136 ⁽⁴⁾	97 016 ⁽⁵⁾			
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(42 457)	(48 609)	(37 956)	(9 656)	
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2024	(423 540)	(73 515)			
ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUEES GRATUITEMENT RESTANTES AU 30 JUIN 2024	0	466 369	477 025	496 799	449 920

⁽¹⁾ Charge totale par plan évaluée à la date du Conseil d'administration avec une hypothèse de réalisation de 100 % pour chaque critère de performance. Cette charge est à étaler sur les périodes d'acquisition.

- (6) Date applicable au dirigeant mandataire social et à certains membres du Comité de Direction.
- (7) Date applicable à certains membres du Comité de Direction et aux autres bénéficiaires.

Si l'ensemble des actions de performance des plans 2021 à 2024 étaient attribuées (soit 1 890 113 actions) et si ces actions étaient transférées suite à des augmentations de capital, cela représenterait une dilution de 0,7% du capital de la Société au 30 juin 2024.

⁽²⁾ Date applicable au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction.

⁽³⁾ Date applicable aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction.

⁽⁴⁾ Pourcentage d'atteinte des conditions de performance : se référer à la note 4.2.1.2 des états financiers consolidés du 31 décembre 2023.

⁽⁵⁾ Ajustements estimés à la date de préparation des états financiers consolidés.

4.2.1.1 Plans d'actions de performance 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence effective dans le Groupe à l'expiration de la période d'acquisition et de plusieurs critères de performance.

Pour le dirigeant mandataire social et les membres du Comité de Direction, la période d'acquisition est de trois ans

plus une période de conservation supplémentaire de deux ans ; pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

A compter des plans 2022, pour certains membres du Comité de Direction résidant à l'étranger, la période d'acquisition est de quatre ans, sans période de conservation.

Critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction

Les critères de performance applicables au dirigeant mandataire social et aux membres du Comité de Direction ont été définis comme suit:

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné Comparaison de l'objectif à la moyenne des réalisations sur 3 ans	1/4
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Objectif : moyenne arithmétique sur 3 ans des objectifs annuels de la feuille de route RSE du Groupe	1/4
Performance du cours de bourse de Legrand comparée à la performance de l'indice CAC 40	Différentiel de performance entre le cours de bourse de Legrand et celui de l'indice CAC 40 sur une période de 3 ans	1/4

⁽¹⁾ La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés),

Critères de performance applicables aux autres bénéficiaires

Les critères de performance applicables aux autres bénéficiaires hors dirigeant mandataire social et membres du Comité de Direction ont été définis comme suit :

Nature des critères de performance	Description des critères de performance et méthode de fixation des objectifs	Poids des critères de performance
Objectif de croissance organique du chiffre d'affaires	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Objectif de la marge opérationnelle ajustée avant acquisitions ⁽¹⁾	L'objectif à atteindre pour ce critère fixé annuellement correspond aux bornes (basses et hautes) de l'objectif annuel concerné. Le taux de réalisation annuel se mesure par rapport à l'objectif annuel. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3
Taux d'atteinte annuels de la feuille de route RSE du Groupe	Le taux de réalisation annuel correspond au taux d'atteinte de la feuille de route RSE annuelle. Le taux de paiement final du critère correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.	1/3

⁽¹⁾ La marge opérationnelle ajustée avant acquisitions correspond au résultat opérationnel ajusté (se référer aux chiffres clés),

Le taux de paiement final de chacun des critères correspond à la moyenne arithmétique sur une période de trois ans des taux de réalisation annuels.

4.2.2 Paiements fondés sur des actions (charge IFRS 2)

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 18,6 millions d'euros sur le premier semestre 2024 (15,1 millions d'euros sur le premier semestre 2023).

4.3 RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 6 076,3 millions d'euros au 30 juin 2024.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 1 447,0 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

(en millions d'euros)	31 décembre 2023	
Dollar américain	224,6	88,8
Autres devises	(559,8)	(548,7)
TOTAL	(335,2)	(459,9)

Le Groupe opère dans près de 90 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont le dollar australien, la livre britannique, la livre turque, le peso chilien, le peso mexicain, le real brésilien, la roupie indienne, et le yuan chinois.

Selon la norme IFRS 9, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit être comptabilisée en capitaux propres.

Ainsi, sur le premier semestre 2024, l'augmentation de la dette *Yankee* de 8,5 millions d'euros a été comptabilisée en contrepartie des réserves de conversion. Au 30 juin 2024, un solde total de 82 millions d'euros a été comptabilisé en diminution des réserves de conversion, au titre de l'emprunt *Yankee*.

Conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en contrepartie des réserves de conversion pour un montant de (0,1) million d'euros sur le premier semestre 2024. Au 30 juin 2024, un solde total de 12 millions d'euros a été comptabilisé en augmentation des réserves de conversion.

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 29 «Information financière dans les économies hyperinflationnistes» aux sociétés dont la monnaie fonctionnelle est considérée comme étant en hyperinflation. Les états financiers des sociétés concernées sont retraités des effets de l'inflation (convention du coût historique), ils sont ensuite convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au cours de clôture. Legrand applique la norme à la Turquie. Au 30 juin 2024, un solde de 98 millions d'euros a été comptabilisé en augmentation des réserves de conversion.

.....

PROVISIONS 4.4

La variation des provisions sur le premier semestre 2024 s'analyse comme suit :

30 juin 2024

_(en millions d'euros)	Garanties produits		Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	58,5	135,3	44,0	36,2	56,7	330,7
Changements du périmètre de consolidation	1,8	2,7	0,0	1,1	2,0	7,6
Dotations aux provisions	7,1	3,8	2,3	28,1	12,9	54,2
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(3,4)	(4,7)	(0,2)	(15,3)	(6,3)	(29,9)
Reprises de provisions devenues sans objet			0,0	(0,1)	(3,6)	(8,3)
Reclassements	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6	0,7
Effet de conversion	0,6	0,5	(0,1)	0,6	(0,1)	1,5
A LA FIN DE LA PERIODE	63,5	134,2	46,0	50,6	62,2	356,5
dont part non courante	16,3	103,0	13,4	4,9	45,6	183,2

La variation des provisions sur l'exercice 2023 s'analysait comme suit :

31 décembre 2023

(en millions d'euros)	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	53,5	151,3	44,3	39,4	75,3	363,8
Changements du périmètre de consolidation	0,0	0,1	0,0	0,0	0,8	0,9
Dotations aux provisions	29,0	23,1	5,2	29,5	26,6	113,4
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(6,6)	(5,8)	(4,3)	(29,9)	(31,2)	(77,8)
Reprises de provisions devenues sans objet	(17,4)	(31,2)	0,0	(2,2)	(10,0)	(60,8)
Reclassements	1,0	(1,7)	(0,3)	0,3	(3,0)	(3,7)
Effet de conversion	(1,0)	(0,5)	(0,9)	(0,9)	(1,8)	(5,1)
A LA FIN DE LA PERIODE	58,5	135,3	44,0	36,2	56,7	330,7
dont part non courante	14,4	102,9	13,7	5,0	40,8	176,8

4.5 AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL

4.5.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement

comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans l'une des sociétés du Groupe et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal. Ces avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
France (note 4.5.1.2)	92,1	91,4
Italie (note 4.5.1.3)	25,3	26,5
Royaume Uni (note 4.5.1.4)	77,5	75,5
Etats-Unis (note 4.5.1.5)	57,0	56,9
Autres pays	60,0	57,0
TOTAL DES AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI	311,9	307,3

.....

4.5.1.1 Analyse des prestations définies de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Evolution de l'engagement		
Engagement au début de la période	307,3	311,2
Coût des services	4,5	9,0
Coût de l'actualisation financière	6,7	13,0
Prestations versées ou inutilisées	(11,7)	(22,7)
Cotisations des salariés	0,6	0,4
Pertes (gains) actuariels	0,7	(2,5)
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,0	0,1
Effet de conversion	3,8	(1,9)
Autres	0,0	0,7
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LA FIN DE LA PÉRIODE	311,9	307,3
Valeur des actifs		
Valeur des actifs au début de la période	179,3	188,6
Rendement attendu des actifs du régime	4,5	8,3
Cotisations patronales	4,6	8,6
Cotisations des participants	0,2	0,9
Prestations versées	(5,8)	(13,5)
Gains (pertes) actuariels	1,7	(12,6)
Effet de conversion	4,2	(1,0)
Autres	0,0	0,0
VALEUR DES ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE	188,7	179,3
ENGAGEMENT PROVISIONNÉ AU BILAN	141,2	141,5
Passif courant	5,6	5,3
Passif non courant	135,6	136,2
Actif non courant	18,0	13,5

Les écarts actuariels d'un montant de 1,0 million d'euros ont été comptabilisés en augmentation des capitaux propres sur le premier semestre 2024.

Ces écarts actuariels de 1,0 million d'euros correspondent à:

- des gains liés à des changements d'hypothèses financières pour 1,7 million d'euros;
- des gains liés à des changements d'hypothèses démographiques pour 0,0 million d'euros ; et
- des pertes d'expérience pour 0,7 million d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- Zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+;
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+;
- Etats-Unis : Citigroup Pension Liability Index.

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôt de la période s'analyse comme suit :

	Période de 6 mois close le		
(en millions d'euros)	30 juin 2024	30 juin 2023	
Coûts des services	(4,5)	(4,3)	
Coûts financiers nets*	(2,2)	(2,2)	
TOTAL	(6,7)	(6,5)	

Le rendement attendu des actifs et les coûts financiers sont présentés pour leur montant net dans les charges financières.

Au 30 juin 2024, l'allocation moyenne pondérée des principaux actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	Royaume-Uni	États-Unis
Titres de capitaux propres	26,9	33,2
Titres de créances	61,2	62,3
Fonds de compagnies d'assurance	11,9	4,5
TOTAL	100,0	100,0

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 92,1 millions d'euros au 30 juin 2024 (91,4 millions d'euros au 31 décembre 2023). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 92,1 millions d'euros au 30 juin 2024 (91,4 millions d'euros au 31 décembre 2023), et la juste valeur de l'actif des plans de 0,0 million d'euros au 30 juin 2024 (0,0 million d'euros au 31 décembre 2023).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2024, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5 % et un taux d'actualisation de 3,2 % (respectivement 3,5 % et 3,2 % en 2023).

4.5.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi.

Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 25,3 millions d'euros au 30 juin 2024 (26,5 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Au 30 juin 2024, le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 3,5 % (3,1 % en 2023).

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni.

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai

L'engagement est constitué à 1,4 % de participants actifs du régime, à 41,3 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 57,3 % de retraités.

.....

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 million d'euros au 30 juin 2024 (0,0 million d'euros au 31 décembre 2023). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues au 30 juin 2024 sont une augmentation des salaires de 4,4 % et un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 5,2 % (respectivement 4,2 % et 5,1 % en 2023).

4.5.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « Legrand North America Retirement Plan » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité Internal Revenue Code.

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *trust* avec Prudencial Financial Inc. Les actifs de ce *trust* comprennent différents fonds d'investissement. L'administrateur du *trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et Prudential Financial Inc. le dépositaire.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter

d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les participants actifs du régime ne peuvent plus cumuler de nouveaux droits.

L'engagement est constitué à 9,2 % de participants actifs du régime, à 20,4 % d'autres participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 70,4 % de participants retraités du régime.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 0,0 million d'euros au 30 juin 2024 (0,0 million d'euros au 31 décembre 2023). Cela vient refléter le fait que la juste valeur de l'actif des plans est supérieure à la valeur de l'engagement cumulé au titre des prestations.

Au 30 juin 2024, le calcul est fondé sur un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 5,3 % (5,2 % en 2023).

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, aux personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence ces plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures.

Suite à leur remplacement progressif par les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en instruments de capitaux propres détaillés dans la note 4.2.1, ces plans ne représentent plus de montants matériels dans les états financiers du Groupe.

4.6 EMPRUNTS NON COURANTS ET COURANTS

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts via la diversification de ses sources de financement, afin de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Titres négociables

Legrand France dispose d'un programme de titres négociables à court terme, (NEU CP) dont l'enveloppe a été portée de 700,0 millions d'euros à 1 200,0 millions d'euros le 25 mars 2020.

Un programme complémentaire de titres négociables à moyen terme (NEU MTN) a été ouvert le 18 mars 2021 pour une enveloppe de 1 200,0 millions d'euros.

Emprunts obligataires

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Un complément de 55,0 millions d'euros en nominal a été émis en janvier 2024. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juillet 2017, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 1,0 milliard d'euros, en deux tranches de 500,0 millions d'euros chacune, conclues pour des durées de 7 ans et 15 ans. Les dates d'échéance respectives de ces deux tranches remboursables in fine sont fixées au 6 juillet 2024 et au 6 juillet 2032 et leurs coupons à respectivement 0,750 % et 1,875 % par an.

En mars 2018, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 8 ans, soit à échéance le 6 mars 2026. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 1,0 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En juin 2019, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 9 ans, soit à échéance le 24 juin 2028. Un complément de 75,0 millions d'euros en nominal a été émis en mars 2024. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,625 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mai 2020, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 20 mai 2030. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,75 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En octobre 2021, le Groupe a émis son premier emprunt obligataire indexé sur sa trajectoire de neutralité carbone, pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 6 octobre 2031. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 0,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

L'indexation sur la trajectoire carbone se matérialise par un potentiel coupon complémentaire de 0,50% sur la seule dernière année d'échéance de l'obligation, en cas de non atteinte des objectifs fixés.

En mai 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire lié au développement durable indexé sur les engagements RSE du Groupe, pour un montant total de 700,0 millions d'euros conclu pour une durée de 6 ans, soit à échéance le 29 mai

2029. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 3,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

L'indexation sur les engagements RSE se matérialise par un potentiel coupon complémentaire de 0,125% sur les 4 dernières années d'échéance de l'obligation, en cas de non atteinte d'un des objectifs fixés.

En juin 2024, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 600,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 26 juin 2034. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 3,5 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

Obligations Yankee

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Le Groupe a été sollicité par des détenteurs d'obligations Yankee pour leur racheter des titres. Dans ce cadre, le Groupe a décidé d'acquérir des obligations Yankee :

- en 2013, pour un montant représentant au total un nominal de 6,5 millions de dollars américains,
- en 2020, pour un montant représentant au total un nominal de 18,6 millions de dollars américains,
- en 2021, pour un montant représentant au total un nominal de 27,5 millions de dollars américains,
- en 2022, pour un montant représentant au total un nominal de 34,6 millions de dollars américains,
- en 2023, pour un montant représentant au total un nominal de 21,4 millions de dollars américains.

Ces obligations ont été annulées consécutivement à leur acquisition par le Groupe.

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, Legrand a conclu avec six banques un Contrat de Crédit permettant au Groupe de bénéficier d'une ligne de crédit multidevises d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an. Dans le cadre de ce contrat, la marge appliquée au-delà des taux de marché est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension de ce Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit. Au terme de cet accord, la maturité maximum de la ligne de crédit a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

En décembre 2019, le Groupe a signé un nouvel accord d'amendement et d'extension de ce même Contrat de Crédit avec l'ensemble des banques y ayant souscrit.

Au terme de cet accord, la maturité de la ligne de crédit multidevise de 900,0 millions d'euros a été allongée jusqu'en décembre 2026. La marge appliquée au-delà des taux de marché reste fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe mais est augmentée ou diminuée chaque année en fonction du taux de réalisation annuel de la feuille de route RSE du Groupe.

Le Contrat de Crédit ne fait pas l'objet de covenant.

Au 30 juin 2024, le Groupe n'effectue pas de tirage sur cette ligne de crédit.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Titres négociables	71,5	50,0
Emprunts obligataires	4 230,0	3 500,0
Obligations Yankee	0,0	262,7
Dettes financières de location	223,1	216,3
Autres emprunts	125,7	75,3
Emprunts non courants hors coûts d'émission de la dette	4 650,3	4 104,3
Coûts d'émission de la dette	(28,2)	(15,3)
TOTAL	4 622,1	4 089,0

Aucun de ces emprunts ne fait l'objet de garanties.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2024 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations <i>Yank</i> ee	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	0,0	400,0	0,0	61,4	35,9
Deux à trois ans	71,5	0,0	0,0	46,0	65,1
Trois à quatre ans	0,0	830,0	0,0	33,9	13,5
Quatre à cinq ans	0,0	700,0	0,0	22,0	10,0
Au-delà de cinq ans	0,0	2 300,0	0,0	59,8	1,2
EMPRUNTS NON COURANTS HORS COÛTS D'EMISSION DE LA DETTE	71,5	4 230,0	0,0	223,1	125,7

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2023 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	Titres négociables	Emprunts obligataires	Obligations <i>Yank</i> ee	Dettes financières de location	Autres emprunts
Un à deux ans	50,0	0,0	262,7	55,3	12,8
Deux à trois ans	0,0	400,0	0,0	44,6	36,9
Trois à quatre ans	0,0	300,0	0,0	33,4	12,1
Quatre à cinq ans	0,0	400,0	0,0	21,9	12,7
Au-delà de cinq ans	0,0	2 400,0	0,0	61,1	0,8
EMPRUNTS NON COURANTS HORS					
COUTS D'EMISSION DE LA DETTE	50,0	3 500,0	262,7	216,3	75,3

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

	Période de 6 mois et 12 mois close le		
	30 juin 2024	31 décembre 2023	
Titres négociables	3,19 %	(0,01 %)	
Emprunts obligataires	1,31 %	1,30 %	
Obligations Yankee	8,50 %	8,50 %	
Dettes financières de location	3,76 %	3,06 %	
Autres emprunts	3,60 %	3,67 %	

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Titres négociables	50,0	115,0
Emprunts obligataires	500,0	500,0
Obligations Yankee	271,4	0,0
Dettes financières de location	71,0	68,3
Autres emprunts	37,3	49,0
TOTAL	929,7	732,3

4.6.3 Analyse des variations des emprunts non courants et courants

Les variations des emprunts non courants et courants s'analysent comme suit :

		Variations n'impactant pas les flux de trésorerie					
		Flux de			Effet de		
(en millions d'euros)	30 juin 2024	trésorerie	Acquisitions	Reclassements	conversion	Autres	31 décembre 2023
Emprunts non							
courants	4 622,1	796,9	52,6	(363,4)	(0,3)	47,3	4 089,0
Emprunts courants	929,7	(173,6)	0,1	363,4	8,3	(0,8)	732,3
Dette financière brute	5 551.8	623.3	52.7	0.0	8.0	46.5	4 821.3

4.7 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

L'échéance de reversement attendu des impôts différés s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à court terme	109,9	108,4
Impôts différés actifs (passifs) se reversant à long terme	(923,8)	(897,7)
TOTAL	(813,9)	(789,3)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

(en millions d'euros) 30 juin 2024		31 décembre 2023
Pertes fiscales reportables reconnues	28,2	16,7
Actifs d'impôts différés reconnus	4,0	3,0
Pertes fiscales reportables non reconnues	157,1	145,5
Actifs d'impôts différés non reconnus	32,9	32,7
Pertes fiscales reportables totales	185,3	162,2

4.8 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat)	127,3	111,3
Salaires et charges sociales	367,1	362,0
Participation et intéressement des salariés	18,5	40,5
Fournisseurs d'immobilisations	31,4	41,5
Charges à payer	229,5	211,4
Intérêts non échus	32,0	39,9
Produits constatés d'avance	54,7	45,7
Autres passifs courants	36,9	35,8
TOTAL	897,4	888,1

NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS

5.1 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

	Période de 6 mois close le					
		30 juin 2024			2023	
·	Effets sur le	Effets sur les cap	oitaux propres	Effets sur le	Effets sur les	
(en millions d'euros)	résultat financier	Juste Valeur	Conversion	résultat financier	capitaux propres	
Autres titres immobilisés						
Créances clients et comptes rattachés	(0,9)			(0,8)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,3		(0,9)	30,0	(14,1)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				0,0		
Emprunts	(51,6)		(8,5)	(39,1)	6,2	
Instruments dérivés	4,9	(8,9)		10,1	(1,7)	
TOTAL	(0,3)	(8,9)	(9,4)	0,2	(9,6)	

Conformément à IFRS 9, les autres titres immobilisés sont valorisés à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. La variation de juste valeur de ces titres impacte ainsi uniquement le bilan et le résultat global de la période du Groupe.

Les obligations *Yankee* libellées en dollars américains sont considérées comme une couverture d'investissement net, tel que précisé en note 4.3.2.

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

			30	juin 2024			31 décembre 2023
	Valeur	Coût	Juste	Ventilation pa	ar niveau de	valorisation	
(en millions d'euros)	au bilan	amorti	valeur	Niveau 1 (1)	Niveau 2 (2)	Niveau 3 (3)	Valeur au bilan
ACTIF							
Actifs non courants							
Autres titres immobilisés	38,7		38,7			38,7	27,7
Autres actifs non courants	153,5	135,5	18,0		18,0		145,5
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	192,2	135,5	56,7	0,0	18,0	38,7	173,2
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	1 160,0	1 160,0					969,9
Autres actifs financiers courants	1,1		1,1		1,1		1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 121,9		2 121,9		2 121,9		2 815,4
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 283,0	1 160,0	2 123,0	0,0	2 123,0	0,0	3 787,1
PASSIF							
Passifs non courants							
Emprunts non courants	4 622,1	4 545,9	76,2			76,2	4 089,0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	4 622,1	4 545,9	76,2	0,0	0,0	76,2	4 089,0
Passifs courants							
Emprunts courants	929,7	929,7					732,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	967,2	967,2					936,5
Autres passifs financiers courants	1,4		1,4		1,4		1,7
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 898,3	1 896,9	1,4	0,0	1,4	0,0	1 670,5

- (1) Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif.
- (2) Niveau 2 : valorisation reposant sur des données de marché observables.
- (3) Niveau 3 : valorisation reposant sur des données de marché non observables.

Conformément à IFRS 13, la valorisation à la juste valeur prend en compte le risque de défaut de la contrepartie.

La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions

portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un *reporting* détaillé permet en outre un suivi complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Cette politique est détaillée en note 5.1.2 des annexes des comptes consolidés au 31 décembre 2023.

.....

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties financières

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Garanties concédées à des banques	95,1	92,0
Garanties concédées à d'autres organismes	64,2	64,9
TOTAL	159,3	156,9

L'essentiel de ces garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.3 LITIGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès pour lesquels le Groupe considère que les critères de comptabilisation de provision ne sont pas respectés au regard des normes IFRS.

Le 4 juillet 2022, Legrand a reçu une notification de griefs de l'Autorité de la concurrence portant sur la pratique des prix dérogés avec ses distributeurs sur le marché français.

Legrand confirme son attachement au strict respect de la législation en vigueur, et entend exercer pleinement ses droits dans le cadre de la procédure contradictoire qui s'ouvre.

Le 20 octobre 2022, Legrand a indiqué que l'une de ses entités françaises a été mise en examen et astreinte à octroyer une sûreté de 80,5 millions d'euros dans le cadre de l'enquête sur la pratique des prix dérogés sur le marché français.

Cette mise en examen ainsi que l'octroi de cette sûreté ne préjugent en aucun cas d'une condamnation éventuelle. Legrand conteste fermement le bien-fondé des procédures en cours et entend démontrer avec la plus grande vigueur que sa politique commerciale est strictement conforme à la législation.

5.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2024.

5.5 RÉCONCILIATION DES CHIFFRES CLÉS

Réconciliation du résultat opérationnel ajusté avec le résultat net de la période :

	Période de 06 mois close le		
(en millions d'euros)	30 Juin 2024	30 Juin 2023	
Résultat net de la période	577,7	651,0	
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0	
Impôts sur le résultat	213,4	229,2	
(Gains)/pertes de change	8,7	3,2	
Produits financiers	(60,1)	(31,9)	
Charges financières	71,8	40,8	
Résultat opérationnel	811,5	892,3	
i) Amortissements et dépréciations liés aux revalorisations d'actifs lors des acquisitions, des autres impacts sur le compte de résultat liés aux acquisitions et ii) impacts liés au désengagement de Russie (dépréciation d'actifs et cession effective)	61,6	62,4	
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0	
Résultat opérationnel ajusté	873,1	954,7	

Réconciliation de la marge brute d'autofinancement, du cash flow libre et du cash flow libre normalisé avec le résultat net de la période :

	Période de 06 mois close le		
(en millions d'euros)	30 Juin 2024	30 Juin 2023	
Résultat net de la période	577,7	651,0	
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
Amortissements et dépréciations	179,2	175,5	
Variation des autres actifs et passifs non courants et des impôts différés non courants	38,8	26,2	
(Gains)/pertes de change latents	0,3	9,4	
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	2,7	1,1	
Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	5,7	0,1	
Marge brute d'autofinancement	804,4	863,3	
Baisse (Hausse) du besoin en fonds de roulement	(258,1)	29,4	
Flux de trésorerie des opérations courantes	546,3	892,7	
Investissements (dont frais de développement capitalisés)	(78,6)	(79,6)	
Produit résultant des cessions d'actifs	0,4	0,7	
Cash flow libre	468,1	813,8	
Hausse (Baisse) du besoin en fonds de roulement	258,1	(29,4)	
(Hausse) Baisse du besoin en fonds de roulement normalisé	8,4	(17,5)	
Cash flow libre normalisé	734,6	766,9	

Réconciliation de l'EBITDA avec le résultat net de la période :

	Période de 06 mois close le		
(en millions d'euros)	30 Juin 2024	30 Juin 2023	
Résultat net de la période	577,7	651,0	
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0	
Impôts sur le résultat	213,4	229,2	
(Gains)/pertes de change	8,7	3,2	
Produits financiers	(60,1)	(31,9)	
Charges financières	71,8	40,8	
Résultat opérationnel	811,5	892,3	
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	109,0	98,8	
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (y compris frais de développement capitalisés)	67,8	75,0	
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0	
EBITDA	988,3	1 066,1	

Calcul de la dette financière nette :

	Période de 06 mois close le		
(en millions d'euros)	30 Juin 2024	30 Juin 2023	
Emprunts courants	929,7	639,0	
Emprunts non courants	4 622,1	4 630,9	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 121,9)	(2 854,4)	
Dette financière nette	3 429,9	2 415,5	

Calcul du besoin en fonds de roulement :

(en millions d'euros)	30 Juin 2024	30 Juin 2023
Créances clients et comptes rattachés	1 160,0	1 074,1
Stocks	1 332,2	1 331,3
Autres créances courantes	322,4	310,3
Créances d'impôt courant ou exigible	226,6	142,7
Actifs/(passifs) d'impôts différés se reversant à court terme	109,9	103,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(967,2)	(944,8)
Autres passifs courants	(897,4)	(840,9)
Dettes d'impôt courant ou exigible	(118,4)	(68,0)
Provisions courantes	(173,3)	(147,0)
Besoin en fonds de roulement	994,8	960,7

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



LEGRAND

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

LEGRAND

Société anonyme 421 259 615 RCS Limoges

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société LEGRAND, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 30 juillet 2024

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Gaël LAMANT

Camille PHELIZON

Associé

Associée

IDENTITÉS DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES



4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	69
4.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	70
4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION	71

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur Benoît Coquart, Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Benoît Coquart

Directeur Général

.....

4.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Camille Phelizon Crystal Park, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2003, devenu Commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit, et renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire par les Assemblées Générales Ordinaires du 2 mars 2004, du 27 mai 2010, du 27 mai 2016 et du 25 mai 2022, pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Forvis Mazars & Associés

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Gaël Lamant Tour Exaltis, 61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

Nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023 pour une durée de six exercices, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Franck Lemery

Directeur Financier

Adresse : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,

87045 Limoges Cedex

Téléphone : + 33 (0)5 55 06 87 87 Télécopie : + 33 (0)5 55 06 88 88

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe peuvent être consultés au siège social de la Société.

CALENDRIER INDICATIF DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandgroup.com).

.....

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Journée Investisseurs « Capital Markets Day » 2024 : 24 septembre 2024 – Londres (UK)
- Résultats des neuf premiers mois 2024 : 7 novembre 2024

Début de la « quiet period³ » : 8 octobre 2024

- Résultats annuels 2024 : **13 février 2025**Début de la « *quiet period*⁶ » : 14 janvier 2025
- Assemblée générale des actionnaires : 27 mai 2025.

71

³ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats

Siège social

128, avenue de Lattre de Tassigny 87045 Limoges Cedex, France +33 (0) 5 55 06 87 87



@legrand

